Partie V. Les sources du droit administratif

Section I – Les sources constitutionnelles

I. La consécration des sources constitutionnelles
 A. Les règles écrites
 1. Le « bloc de constitutionnalité »
 2. La reconnaissance de la valeur constitutionnelle
 B. Les règles non écrites
 1. Les PFRLR
 2. Les principes à valeur constitutionnelle
 3. Les objectifs de valeur constitutionnelle

II. La sanction des sources constitutionnelles
 A. Le contrôle de constitutionnalité des actes administratifs
 1. Portée
 2. Conséquences de l'incompatibilité entre acte administratif et source constitutionnelle
 B. Le contrôle de constitutionnalité de la loi
 1. Un refus historique : la théorie de la loi écran
 2. Les limites à l'écran de la loi